



# ASSOCIATION GROUPE ADDAP13

## LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

### Cœur historique du Groupe addap13

Le conseil départemental des Bouches-du-Rhône autorise l'association Groupe addap13 à mener cette mission éducative inscrite en protection de l'enfance, à l'échelle de tout le département.

Dans les années 60 la prévention spécialisée était portée par la Fédération des clubs et équipes de prévention, devenue en 1987 Association départementale pour le développement des actions de prévention (addap), puis addap 13, et enfin Groupe addap13 depuis 2017.

#### Missions

- Entrer en lien avec des jeunes dans leurs lieux de vie et mener des accompagnements éducatifs pour prévenir et réduire les risques de marginalisation sociale (libre adhésion, pas de mandat nominatif, administratif ou judiciaire).
- (R)établir les liens entre ces jeunes, leurs familles, et les institutions de droit commun (école, emploi, formation, santé, loisirs...).
- Elaborer des diagnostics continus des territoires d'implantation et y impulser des dynamiques positives en s'appuyant sur les potentialités locales (habitants, associations...) et le partenariat.

#### Publics et périmètres d'intervention

- Les 11/21 ans en risque de marginalisation et leur environnement social (familles, école...).
- Plus de 80 quartiers dans une vingtaine de communes.

#### Moyens et organisation

- Des éducateurs spécialisés (136 équivalents temps plein - Aide sociale à l'enfance) mettent en œuvre la mission sous la responsabilité de chefs de service éducatif et de directeurs de service.
- En outre, 45 postes éducatifs sont financés par la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et les Bataillons de la prévention.

#### En 2022 les équipes éducatives ont accompagné 10 700 jeunes

- Sept services de prévention spécialisée
  - Marseille Centre, avec des équipes de nuit et une base de plein air au Frioul.
  - Marseille Sud : 8<sup>e</sup>/9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> arrondissements, La Ciotat et Aubagne.
  - Marseille 13<sup>e</sup> /14<sup>e</sup> arrondissements.
  - Marseille 15<sup>e</sup> /16<sup>e</sup> arrondissements et Septèmes les Vallons.
  - Pays d'Aix : Aix-en-Provence, Gardanne, Marignane, Vitrolles, Les Pennes-Mirabeau et Pertuis (financement AMP).
  - Pays d'Arles : Arles, Châteaurenard, Saint-Martin-de-Crau, Tarascon, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Orgon.

- Etang de Berre : Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Istres, Salon-de-Provence.

## A Marseille, le service Prévention par le sport est rattaché à la prévention spécialisée

⇒ Remobilisation sociale et territoriale en horaires décalés (jusqu'à 22 h en été) :

- **Animations sportives hors temps scolaire (HTS)** dans des équipements sportifs de collèges et des plateaux sportifs municipaux (2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>/13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements).
- **Urban Sport Truck (UST)** : animations itinérantes en espaces publics ou sportifs de proximité dans 35 QPV (1<sup>er</sup>/11<sup>e</sup>/13<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements).

⇒ Insertion professionnelle :

- Préparation aux concours des métiers de la sécurité (Préparation Armée Défense - PAD).
- Accompagnement de salariés non diplômés vers BPJEPS ou DEJEPS (alternance).

⇒ Sport et santé

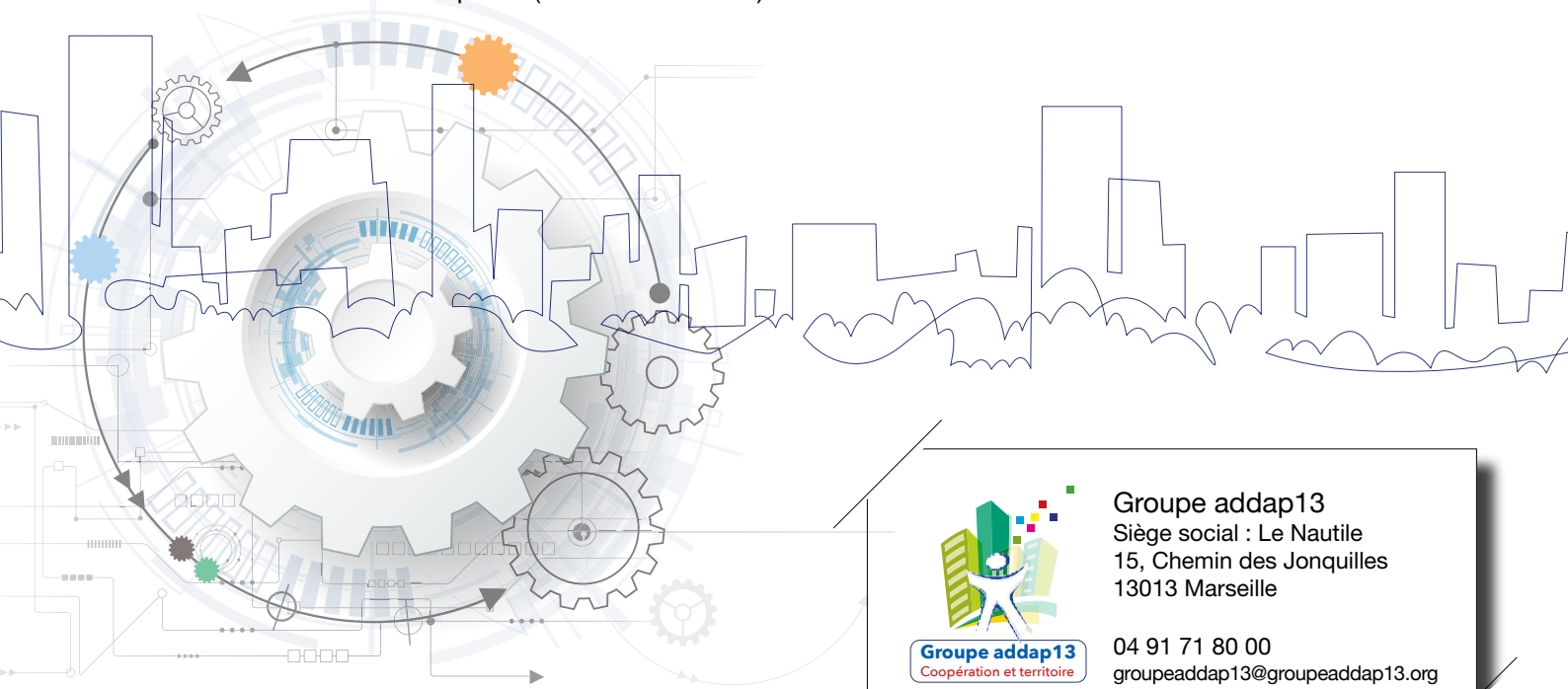
- Intervention auprès de publics pris en charge dans des structures sanitaires.

## Modalités / pratiques de terrain mises en œuvre

- Présence quotidienne dans les territoires de vie : travail de rue et présence sociale, aller vers.
- Ecoute bienveillante, confidentialité et respect des personnes.
- Accompagnements éducatifs individualisés sur la base de l'adhésion des personnes.
- Diagnostic continu (veille sociale) du territoire et des interactions qui s'y déploient.
- Activités collectives pour « accrocher » le public, repérer les situations, être repérés comme personnes ressources et animer le territoire.
- Travail soutenu auprès des collégiens : accompagnements, médiations, remobilisations, travail sur l'orientation, gestion de mesures de responsabilisation, implication des parents...
- Chantiers éducatifs rémunérés, sur site (embellissement des cadres de vie) ou de rupture : 703 jeunes concernés en 2022.
- Projets spécifiques en fonction des problématiques repérées : sensibilisations à des conduites à risques, questions de genres...
- Projets collectifs sur la base du partenariat et de la valorisation des initiatives locales (DSL).

## Financeurs

- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (Aide sociale à l'enfance).
- Etat.
- Métropole Aix-Marseille-Provence.
- Conseil régional SUD PACA.
- Communes du département et ACCM (Arles).
- Fonds privés (bailleurs sociaux...).



**Groupe addap13**  
Siège social : Le Nautille  
15, Chemin des Jonquilles  
13013 Marseille

04 91 71 80 00  
groupeaddap13@groupeaddap13.org  
www.addap13.org